

ASSEMBLÉE NATIONALE3 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 2939

présenté par
M. Breton
-----**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« d'un produit létal et l'assistance à l'administration de ce produit »

les mots :

« d'une substance médicamenteuse létale et l'assistance à l'administration de cette substance médicamenteuse ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.